

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
TRÉSORERIE D'ANGOULEME MUNICIPALE ET AMENDES  
CITÉ ADMINISTRATIVE BAT. A  
BP 81042  
16003 Angoulême cedex  
Téléphone : 05 45 95 34 34  
Mel. : [t016003@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t016003@dgfip.finances.gouv.fr)

**Pour nous joindre**

Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
et de 13h30 à 16h00. Fermé le mercredi après-midi.

**Dossier suivi par : Damien THOMAS**

Téléphone : 05 45 22 86 48

Courriel : [damien.thomas@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:damien.thomas@dgfip.finances.gouv.fr)

Angoulême, le 05 février 2020

**Présentation au Conseil syndical  
le 11 février 2020**

## **SIVU ENFANCE et JEUNESSE**

# **ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE 2015 – 2019**

### **Présentation du SIVU**

Créé en 2006, le SIVU en faveur de l'enfance et la jeunesse gère les activités liées à l'enfance et à la jeunesse pour les communes adhérentes :

- L'Isle d'Espagnac : 5.791 habitants
- Ruelle sur Touvre : 7.516 habitants
- Mornac : 2.238 habitants
- Touvre : 1.255 habitants

#### Ses activités :

Petite enfance Multi accueil : L'activité du multi-accueil a été impactée par l'augmentation du nombre de places (passé de 20 à 30) à compter de 2015.

Depuis 2015 la fréquentation, en heures annuelles réalisées, oscille entre 39.517 en 2015 et 45.501 en 2017. Les variations annuelles (maximum 9% entre la valeur la plus haute et la valeur la plus faible) en heures réelles impactent les dotations CAF (PSU) et les participations familiales (jusqu'à 24.000 euros d'écart). En revanche les efforts du SIVU pour diminuer le taux de facturation (heures facturées / heures réelles) ont été récompensés financièrement par un meilleur subventionnement CAF.

Enfance jeunesse (3-11 ans) : Le SIVU a exercé la compétence TAP pour les communes de l'Isle d'Espagnac, Mornac, et Ruelle sur Touvre de septembre 2014 à juillet 2018.

A compter de septembre 2018, le SIVU a cessé d'exercer cette mission puisqu'une seule commune Ruelle a souhaité maintenir la semaine à 4,5j pour les enfants des écoles élémentaires.

Depuis, le SIVU poursuit l'exercice de ses missions initiales, à savoir le Multi Accueil, le RAM, le Centre de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires, et l'animation jeunesse. L'Animation de quartier est repassée en régie communale en 2016 à Ruelle, suite à la décision de L'Isle d'Espagnac de se retirer de cette action.

#### Effectifs :

Il dispose, fin 2019, d'un effectif de 50 collaborateurs pour 41,7 ETP (équivalent temps plein) :

- Personnels de direction et administratifs : 5 ETP
- Personnels techniques : 4,9 ETP
- Service animation : 19,6 ETP
- encadrement des activités enfance et jeunesse : 12,2 ETP

#### Participations des communes adhérentes :

Les participations des communes adhérentes calculées par action sont constituées du "reste à charge" (ou reste à financer) pour chaque action, c'est à dire les dépenses de l'action diminuées des subventions de la CAF, des participations des familles et éventuellement d'autres recettes (exceptionnelles ou utilisation d'une part d'excédent antérieur). Le calcul est réalisé sur la base d'une clé de répartition « modulo – fixe » établie pour 4 ans, prenant en compte la population des communes et la fréquentation de leurs enfants à l'action sur la dernière année de la période quadriennale précédente.

## **Présentation de l'étude**

La présente étude est une analyse financière rétrospective qui porte sur les 5 derniers exercices (2015-2019).

Chaque année, en complément du compte de gestion, l'exécution budgétaire donne lieu au calcul des principaux agrégats financiers : résultat, CAF brute, CAF nette, Fonds de roulement et sa variation, trésorerie. Cette fiche d'analyse est transmise au syndicat avec quelques commentaires.

En juin 2015, une analyse financière prospective a été présentée au conseil syndical.

Celle-ci montrait, à activités constantes, des risques de difficulté de financement avec pour conséquence la nécessité d'accroître les participations des communes.

Suite à cette analyse et à la volonté de limiter au maximum les participations des communes adhérentes, le syndicat a exploré différentes pistes :

- modération des activités, poursuite de la rationalisation de leur organisation
- recherche d'économies de fonctionnement
- transformation du syndicat en SPL afin de pouvoir offrir des prestations à la carte, y compris à des collectivités non adhérentes et accroître les sources de revenus. Cette piste a été abandonnée.

La présente analyse a pour but de mesurer les effets de la révision des activités (fin des TAP à compter du second semestre 2018, fin de l'activité animation de quartier, ...) et des mesures d'économie sur de nombreux postes de dépenses.

## Le Cycle exploitation, le résultat et la formation de l'autofinancement

### Les recettes

Structure des recettes en pourcentage des recettes réelles liées à l'activité (hors versement des indemnités journalières suite aux arrêts de travail et recettes d'ordre) en 2019 :

Participations des familles :	13,6 %
Subventions de la CAF :	27,4 %
Participations des communes :	54,9 %
Autres recettes :	4,1 %

### Evolution des recettes sur la période :

Parmi les 3 postes de recettes significatifs, les participations demandées aux familles progressent d'un peu plus de 11 % sur 5 ans. Cette hausse provient de la répercussion aux familles du coût des acheminements entre les écoles et le centre de loisirs et d'une seule augmentation des tarifs sur la période, en 2015. Les tarifs restent donc mesurés.

Les 2 autres postes baissent sensiblement. Les subventions de la CAF diminuent de près 11 % et les participations des communes de 14 % mais il faut intégrer la fin des TAP et de l'activité d'animation des quartiers.

Les recettes réelles générées par l'activité en passant de 1,844 M€ à 1,725 M€ sur la période, enregistrent une chute de 6,5%.

### Les dépenses

Structure des dépenses en pourcentage des dépenses totales en 2019 :

Charges générales :	15,4 %
Dépenses de personnel :	78,9 %
Charges financières :	1,2 %
Divers et dépenses d'ordre :	4,5% (mais charges exceptionnelles très variables)

### Evolution des charges :

Les charges générales (fluides, fournitures, prestations, entretiens bâtiments et matériels, affranchissement, téléphonie, etc) restent stables sur la période.

Les dépenses de personnel constituent de loin le 1<sup>er</sup> poste de charges en représentant près de 80 % de celles-ci, ce qui est logique compte tenu de l'activité du syndicat chargé d'assurer une mission de service en faveur des enfants des communes adhérentes. Avec une diminution assez sensible en 2019 (-9,1%), ce poste enregistre une baisse non négligeable de 2,3 % entre 2019 et 2015. Son évolution sur la période est marquée soit par une baisse très nette comme en 2019, soit par une augmentation très contenue, sauf en 2017 où il augmente de 6 % Cette hausse de 88,7 k€ en 2017 est tout à fait expliquée et résulte de la mise en place obligatoire du PPCR (parcours professionnel carrières rémunérations) pour 56,7 k€ et du remplacement de personnels titulaires en congé de maternité et maladie pour 32 k€.

Le niveau des rémunérations est modéré. La rémunération moyenne brute mensuelle est de l'ordre de 1.480 €.

Globalement, les dépenses totales sur l'ensemble de la période suivent à peu près la même tendance que le poste des charges de personnels et sont bien maîtrisées.

Elles évoluent très peu chaque année, entre +0,1 % et +0,8 %, sauf en 2017 où elles connaissent une augmentation de 5 % due au poste Personnels.  
Les dépenses réelles diminuent de 1,3 % entre 2015 et 2019.

### **Le résultat de fonctionnement et la capacité d'autofinancement (CAF)**

Sur les 3 premières années de l'étude, le résultat est d'un montant tout à fait satisfaisant et même excellent en 2016. En 2015 = 96 k€, 2016 = 200 k€ soit près de 10 % des recettes, et en 2017 = 72 k€.

Sur les 2 années suivantes, il devient négatif : 2018 = - 149 k€ et 2019 = - 41 k€.

Malgré la maîtrise des dépenses, la baisse nettement plus marquée des recettes conduit sans surprise à cette dégradation du résultat sur les 2 derniers exercices. Ainsi en 2018, les recettes perdant 10 %, lorsque les dépenses se stabilisent à +0,8 %, le résultat s'établit-il à -149 k€.

La forte chute du résultat en 2018, malgré l'arrêt des TAP au 30 juin, suivie d'un nouveau résultat négatif en 2019 (-41 k€) constitue une source de préoccupation. En effet, l'exercice 2019 reste nettement déficitaire malgré des dépenses moindres avec notamment l'année complète sans les TAP et, en recette supplémentaire, la facturation de personnels mis à disposition pour 63 k€ (essentiellement pour l'animation de quartiers à Ruelle et aussi des reliquats pour des prestations périscolaires à L'Isle d'Espagnac et Mornac et 2018).

Fort logiquement, la **CAF nette** suit la même tendance.

Les résultats positifs de 2015 à 2017 sont suffisants pour produire une CAF brute permettant de couvrir sans difficulté le remboursement du capital de la dette et dégager une marge d'autofinancement, la CAF nette (entre 66 et 86 K€ avec même un montant de 193 k€ en 2016). Cette dernière présente des valeurs tout à fait suffisantes sur la période 2015-2017, Mais avec des déficits d'exploitation à compter de 2018, elle devient elle-même négative en 2018 et 2019 (respectivement -141 k€ et - 46 k€).

Certes le syndicat, compte de tenu de sa vocation et de son mode de financement, n'a pas à dégager de marge importante d'autofinancement.

Mais une CAF nette négative est un indicateur inquiétant. Il montre que l'exécution budgétaire n'est pas équilibrée. Les recettes sont insuffisantes pour couvrir les dépenses obligatoires ou inéluctables. Le syndicat doit puiser dans ses réserves pour assurer la couverture de ses dépenses, ce qui ne peut s'envisager sur la durée.

### **Structure du bilan : cycle investissement, fonds de roulement et trésorerie**

Les investissements, avec une moyenne de moins de 100 k€ par an, ont une importance financière toute relative dans le budget du syndicat.

Le besoin de financement qu'ils induisent est assez faible, entre 16 et 40 k€, sur la période.

Le maintien d'un fonds de roulement suffisant pourrait permettre d'assurer le financement d'équipements sans avoir à solliciter davantage les communes adhérentes les années concernées (financement des équipements par l'épargne constituée).

**Le fonds de roulement** a progressé sur les 3 premiers exercices de notre période sous revue pour atteindre une somme de 448 k€ en 2017, représentant 86 jours de fonctionnement.

L'exercice 2016 a enregistré une variation du fonds de roulement de plus de 160 k€ et aura ainsi permis de constituer une « réserve » qui se révèle bien utile.

Il enregistre ensuite, sur les 2 années suivantes, une baisse assez significative.

Son niveau en fin de période, de 224 k€, reste acceptable. Mais le fonds de roulement ne pourra très longtemps couvrir le financement de l'activité courante.

**La Trésorerie** sur l'ensemble des exercices se situe toujours à un niveau assez éloigné du fonds de roulement. Cela provient de produits à recevoir comptabilisés en fin d'exercice, concernant en particulier la CAF. Le différentiel entre la trésorerie et le fonds de roulement provient essentiellement du délai de versement des subventions de la CAF, ce qui a eu pour conséquence de terminer l'exercice 2019 avec une trésorerie négative de -19 k€.

En 2019, le syndicat a dû recourir à une ligne de trésorerie, ce qui a d'ailleurs généré le paiement d'intérêts financiers.

## L'endettement

L'endettement du syndicat est bien maîtrisé. L'encours de dette au 31/12/2019 représente à peine 31 % des recettes.

En revanche, le ratio de désendettement (nombre d'années de CAF brute pour rembourser l'encours de dette), s'il était très correct sur les 3 premiers exercices (entre 2,7 et 5,3 années), montre une incapacité à se désendetter sur les 2 derniers exercices (CAF brute négative en 2018, CAF brute de 4.867 € en 2019 qui demanderait près de 110 années de CAF pour absorber l'encours de la dette, sachant que l'alerte se situe entre 10 et 12 ans). Ce n'est pas le niveau d'endettement qui pose problème mais bien le niveau des résultats et de la CAF.

## Synthèse

Malgré les économies de fonctionnement et la maîtrise des dépenses sur l'ensemble de la période, à compter de l'exercice 2018 le SIVU ne parvient plus à assurer son équilibre budgétaire. L'effet ciseau est atteint en 2018 avec une baisse très sensible des recettes de l'ordre de 10 % alors que les dépenses restent quasi stables (évolution de 0,8%).

Les résultats négatifs sur les 2 derniers exercices traduisent un déséquilibre budgétaire.

Ce déficit, pour l'instant, peut être absorbé par le fonds de roulement qui garde encore une valeur tout à fait satisfaisante au 31/12/2019.

Mais une solution devra être recherchée pour assurer l'équilibre réel du budget du syndicat dans un avenir proche.

Or, les postes de dépenses significatifs offrent peu ou pas de marges de manoeuvre.

Les charges courantes sont modérées. Les dépenses de personnel avec des niveaux de rémunération modestes ne peuvent être diminuées qu'en supprimant des emplois, donc des activités du syndicat. Mais la suppression d'activités entraîne également la diminution de certaines recettes (CAF, familles).

*Le Trésorier  
d'Angoulême municipale et amendes  
Damien THOMAS*